Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260428-20260428_DCM13-DE

KERGLOFF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

COMMUNE
de
KERGLOFF

Délibération n° :
2026.04.28 DCM13

Séance du 28 avril 2026

Date de convocation : 15 avril 2026
Date d'affichage : 15 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Patrick URIEN, Maire.

Etaient présents : M. Patrick URIEN, Maire.
Mmes BERNARD Elodie, CARADEC Valérie, NÉDELLEC Sanae, ROSPARS Corinne, THOMAS Karen.
MM. CAUDAL David, HENRY Jean-Paul, JACQUIN Laurent, LE BAIL Siméon, LE DREN Vincent, NÉDELLEC Philippe, SINDE Philippe.

Procuration : Mme Sandrine GUICHOUX à Mme Elodie BERNARD.

Absente : Mme Patricia NORMANT.

Mme Valérie CARADEC a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Subvention au CCAS – Exercice 2026
Domaine : 7.5 Subventions - Délibération relative aux subventions accordées

Exposé

Le Conseil d'Administration du CCAS se réunira le 29 avril afin d'adopter son budget primitif pour l'exercice 2026. La commune de Kergloff y contribuera à hauteur de 3 600 €, afin de concourir à la mise en œuvre d'une politique sociale en faveur du bien-vivre ensemble.

Délibération

Considérant la nécessité d'assurer l'équilibre du budget du CCAS,
Il est proposé au Conseil municipal de :

- Attribuer une subvention de : 3 600 € au CCAS pour l'exercice 2026 ;
- Autoriser M. le Maire à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires.

Vote

☐ Nbre d'abstention :
☐ Nbre de vote « contre » :
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260428-20260428_DCM13-DE

Le Maire,

Patrick URIEN.

Mme Valérie CARADEC,

Secrétaire de séance.

MAIRIE DE KERGLOFF
29270 FINISTERE